

Fiche de mission

Comité d'audit

Les Enfants du Vietnam

Composition

Il est nommé par le Conseil d'Administration qui en approuve la fiche de mission.

Il est composé d'au moins 3 personnes :

- un administrateur,
- une personne impliquée dans la vie de l'association,
- une personnalité extérieure qualifiée.

Il est nommé par le Conseil d'Administration sur proposition de son Président pour une durée de trois ans, renouvelable deux fois.

Le Président de l'association est invité mais n'est pas membre de plein droit.

Les membres du comité d'audit sont soumis à la discrétion vis-à-vis de l'extérieur de l'association.

La participation au comité d'audit est bénévole.

Rôle

Il est le gardien des bonnes pratiques du guide IDEAS mises en place au sein de l'association.

Il vérifie particulièrement de la réalité du dispositif de contrôle interne

Il alerte le Conseil d'Administration de défaillances constatées pendant les contrôles qu'il exerce.

Il est force de propositions auprès du Conseil d'Administration.

Missions

- Le comité d'audit vérifie la bonne mise en œuvre du dispositif de contrôle interne.
- Il s'assure que les dirigeants et les principaux responsables respectent les règles de gouvernance et de déontologie ainsi que les procédures de gestion existantes.
- Il contrôle les comptes avec les responsables concernés et s'assure de la lisibilité des informations financières produites.

- Il prend connaissance des risques identifiés par l'association dans le document « Cartographie des risques » ;

il en contrôle la pertinence et s'assure que l'organisation et les procédures mises en œuvre prennent en compte leur prévention et sont toujours appliquées.

- Il s'assure que le plan stratégique est revu de façon régulière (au moins annuellement) et que les projets stratégiques définis sont réalisés.

- Il peut interroger les membres du Conseil d'Administration et les responsables pour se faire communiquer tout document lui permettant de mener à bien ses missions.

- Il recueille en toute confidentialité les alertes spontanées des salariés et des membres de l'association.

Modalités de fonctionnement

Il se réunit autant que de besoin et au moins deux fois par an, en présentiel ou distanciel.

Un compte rendu ou relevé de décisions est produit dans les 15 jours qui suivent la réunion ; il est transmis au bureau et au Conseil d'Administration.

Une communication écrite de ses travaux est faite une fois par an au Conseil d'Administration lors d'une des réunions du Conseil.

Liste des membres du Comité d'audit

Les Enfants du Vietnam

Administrateurs

Odile Joly, Vice-Présidente

Denis Jouanne, Administrateur

Bernard Ravel, Président (membre invité)

Personnes impliquées dans la vie de l'association

Pierre Auberger, Directeur de la communication de BOUYGUES

Personnalités extérieures qualifiées

Jean-François Abadie, Directeur Général de CACEIS

Jean-Denis Voin, anciennement Directeur Général de REMY COINTREAU

Vincent Jung, anciennement Directeur Général Adjoint du CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE